



LE GUMONTOIS

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2020

Billet du Maire

Un nouveau mandat commence avec la confiance renouvelée des électeurs.

Pendant la campagne, nous avons défini un programme de travaux d'aménagement sur la commune.

Nous avons d'ores et déjà avancé dans la conception. Pour notre modeste commune cela représente de gros investissements mais Gumond vaut la peine de s'améliorer, tout en préservant son authenticité.

Bonne année à tous !

Jean-Pierre Peuch

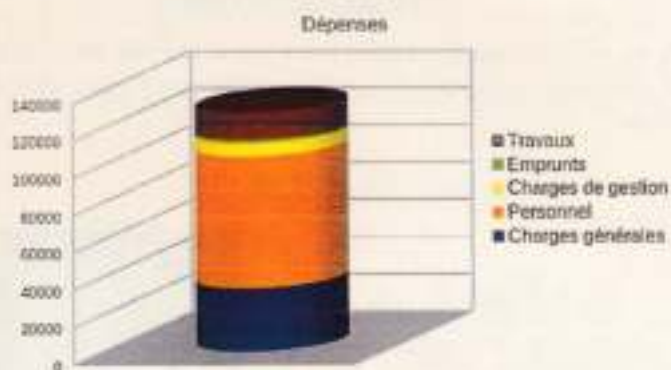
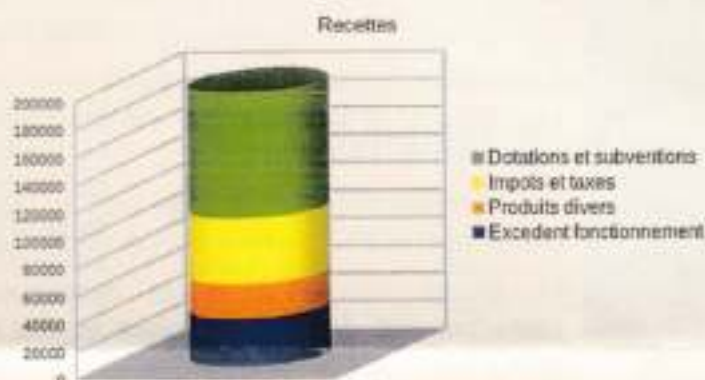
Budget

Le budget 2020 s'équilibre à :

113 908 € en Fonctionnement

97 930 € en Investissement

Répartis de la façon suivante :



Nouveaux habitants

Bienvenue à :

Joséphine Vienne née le 24 mai

Téol Burgard né le 11 février

Marthe et Jean Perrin au bourg

La famille Fournier à la Combe

Travaux 2020

Les Ponts

Depuis trente ans environ les ponts sur le Gaud nécessitaient des travaux avant effondrement.

C'est chose faite et les piétons ou véhicules légers peuvent à nouveau les emprunter sans risque. Le challenge pour ces réfections était une reconstruction à l'identique pour préserver l'authenticité de notre patrimoine bâti.



Une souscription publique pour la petite cloche de notre église



Depuis le mois d'octobre, après des années de silence, la petite cloche de notre église sonne à nouveau. Les deux cloches résonnent donc alternativement pour annoncer et pour marquer les heures.

Cette sauvegarde de notre patrimoine communale a en partie, été rendue possible par le lancement d'une souscription publique décidé lors du conseil municipal du 12 octobre 2019.

La souscription s'est déroulée tout au long de l'année 2020 (se termine le 31 décembre) et a rassemblé plus de 50% du financement.

Un grand merci à tous les donateurs qui prouvent une fois de plus l'attachement des Gumontoises et des Gumontois au patrimoine de notre village.

Fleurissement

Des vivaces sont progressivement mises en place et nous permettent d'avoir un fleurissement plus durable dans l'année.



Fibre

Longtemps attendue, elle est enfin arrivée !

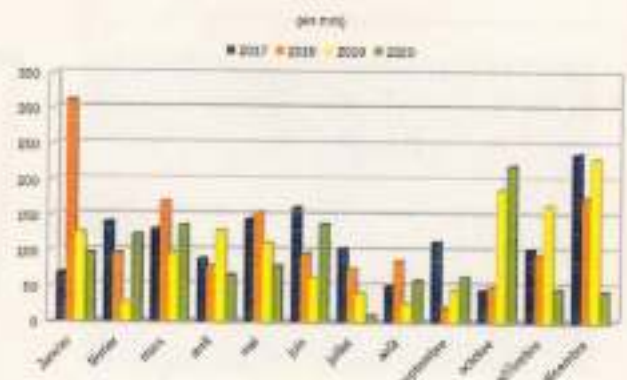
L'ensemble des adresses recensées est éligible et vous trouverez (ou avez déjà trouvé), dans vos boîtes aux lettres, la notice du conseil départemental.



Météo

Encore un été caniculaire. La sécheresse doit nous contraindre à une gestion plus sobre de l'eau.

Pluviométrie à Gumond





Assainissement

En 2013, le conseil municipal décidait de faire exécuter un contrôle de l'ensemble des filières assainissement pour les habitations de la commune.

Les obligations des propriétaires pour les assainissements non conformes, dangereux ou absents sont une mise aux normes dans un délai de quatre ans suite à la réception du contrôle effectué.

Une délibération du conseil du 20 août 2017 autorisait le maire à engager la procédure pour la mise en conformité. Un courrier a été adressé aux propriétaires défaillants le 15 avril 2019. Pour ceux qui n'ont toujours pas réagi, une procédure de mise en demeure sera faite.

Le cimetière de Gumont

La gestion de notre cimetière a fait l'objet d'ajustements réalisés par l'équipe municipale.

Outre la tenue rigoureuse des registres en mairie et la fiabilisation des données informatiques existantes, la commune s'est dotée d'un nouveau règlement du cimetière lors du conseil municipal du 5 septembre 2020.

Désormais :

- 3 parcelles sont réservées au terrain commun pour les inhumations sans concession. Leur durée de mise à disposition sera de 15 ans.
- Pour les concessions, deux durées sont proposées : 50 ans ou perpétuelle
- Les nouveaux tarifs des concessions sont : 250 € pour une concession perpétuelle, 150 € pour une concession cinquantenaire et 100 € pour le renouvellement d'une concession cinquantenaire existante.

Syndicat des 2 vallées

Alimentation eau potable pour 22 communes réparties en 3 secteurs. 44 délégués, siège social à St Paul, 600km de canalisations avec 32 réservoirs, 10 châteaux d'eau, 2 stations de traitement pour 6300 abonnés.

Activités sur la commune en 2020



Le 12 janvier : Vous étiez nombreux pour la galette et les vœux du conseil municipal.

Le dimanche 2 février, s'est déroulé le repas du comité des fêtes.

Il n'y a pas eu d'autre activité pour cause de pandémie.

Élections municipales

Le 15 mars, vous avez accordé votre confiance à 7 conseillers municipaux.

Le conseil municipal constitué tient à souligner la qualité du scrutin (83 votants sur 92 inscrits, 1 seul bulletin nul) et à remercier l'ensemble des votants.

Crise Sanitaire

Nul n'ignore la pandémie qui sévit cette année. L'Europe est impactée, la France bien sûr. A Gumont, tout en respectant les règles sanitaires, nous avons la chance de pouvoir profiter de la nature qui s'offre à nous.

Sachons rester prudents et apprécions de ne pas avoir nos vies quotidiennes trop bouleversées.

Dates à retenir pour 2021 :

Rien ne peut être fixé à ce jour et nous restons en attente des consignes sanitaires. Nous saurons saisir toute opportunité qui se présentera, dans le respect des règles édictées.

Commerçants en tournée sur la commune.

Boulangier de ST Paul Le Breuil, Leyssac, La Citadelle, La Combe, La Vedrenne, Le Fagnat	Mercredi et samedi
Boulangier d'Albussac au bourg	Lundi, Jeudi et Samedi matin
Poissonnier "Le Goëland"	Mardi
Epicerie "La Marcillacoise"	Jeudi matin
Boucherie Courdurier	Mercredi après-midi

Mairie

Horaires d'ouverture au public :
Lundi et jeudi de 14h à 17h
Téléphone : 05 55 29 12 95
Courriel :
mairie.gumont@wanadoo.fr



Recensement

En 2021, le recensement était prévu entre le 21 Janvier et le 20 Février.

Cependant, dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

Développement du site internet « gumond.fr »

L'année 2020, avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, marque le développement du site internet de notre commune.

Bien sûr, « gumond.fr » continue de publier la composition du conseil municipal et les comptes rendus de ses réunions, ainsi que les différents contacts utiles, certaines actualités et démarches administratives.

Mais le site s'est enrichi de nombreuses rubriques :

La page d'accueil est consacrée à toute l'actualité utile, comme par exemple la crise sanitaire ou la fibre optique. La page « conseil municipal » évoque également les dossiers en cours et les projets. Dans la rubrique « vie de la commune » on trouvera entre autre, les manifestations, les commerces, les transports ou encore des dossiers pratiques. D'autres rubriques sont également disponibles : « démarches administratives », « nos services », « tourisme » et « contacts ».

A ce jour, l'article le moins lu compte plus de 130 connexions.

Alors, comme beaucoup de nos concitoyens, n'hésitez pas à consulter « gumond.fr » !

Déchetterie de Gros-Chastang

Téléphone : 06 78 62 92 09

Ouverture :

mardi, mercredi, vendredi

13h - 17h l'hiver

14h - 18h l'été

Samedi

9h - 12h / 14h - 17h30 l'hiver

9h30 - 12h / 14h - 18h l'été

Ils ont déménagé

La famille Antill à la Combe

La famille Brunet au Bourg

Ils nous ont quitté

Roger Gisselbrecht

Jean-Louis Sol

Jean-Baptiste Leygnac

Jean-Paul Bachellerie